

Ethique, règles de conduite et pratiques professionnelles

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 15.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Présentation

Les professionnels de l'immobilier sont tenus dans l'exercice de leurs activités de faire preuve d'honnêteté, de probité, de compétence, de confidentialité et de ne pas se trouver dans des situations de conflits d'intérêts. Ces qualités sont à la fois précieuses et indispensables pour permettre aux acteurs de la chaîne immobilière de créer et développer une relation de confiance avec leurs confrères, mais aussi avec leurs clients et leurs autres interlocuteurs (administrations, autres professions, etc.)

Le respect de ces principes fondamentaux est la condition d'une relation mutuelle exigeante, solide, pérenne et fondée sur la réciprocité. Mais que recouvrent en pratique ces valeurs et engagements ?

Objectifs

- * Maîtriser les bases d'une relation éthique et de bonne conduite dans le cadre des activités immobilières.
- * Appeler l'attention sur les conséquences du non respect des principes fondamentaux en la matière.

Évaluation

L'évaluation comprend deux épreuves :

- * Une épreuve individuelle sous la forme d'un examen écrit d'une heure
- * Une épreuve en groupe de 2 ou 3 apprenants consistant en la rédaction d'un essai à soumettre au concours national "Promotion de l'Ethique Professionnelle".

Chacune des deux épreuves compte pour 50 % de la note finale

Pré-requis nécessaires

Aucun pré requis n'est nécessaire.

Compétences visées

Introduire la dimension éthique et les règles de bonne conduite dans le cadre des activités immobilières

Etablir une nomenclature des principales situations à risque lors d'opérations immobilières

Identifier et qualifier des situations qui mettent en péril l'éthique et les règles de bonne conduite chez les professionnels de l'immobilier

adopter les bonnes mesures à mettre en oeuvre en matière d'éthique et de bonnes pratiques selon les enjeux et les objectifs

développer une communication active et concrète en matière d'éthique et de bonnes pratiques à partir d'une approche à la fois juridique, pratique et humaine

Examens

Contrôle continu

Bibliographie

Codes de déontologie,

Code monétaire et financier,

Code pénal

Chartes et dispositions internationales

Contact(s)

> [Jean-philippe Barrandon](#)

bjean-ph@parisnante.fr